

FICHE D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR POUR LES ESPACES INDIVIDUELS, EN CLIMAT TROPICAL



Entreprise : Date de l'autocontrôle : / /

Tél. : Email :

Informations chantier

Client : Adresse :

Intervenant chantier Tél. :

Nom : Prénom :

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

✂ CONCEPTION

DIMENSIONNEMENT DES INSTALLATIONS

- 1 L'espace est compatible pour recevoir un brasseur d'air ($S > 9 \text{ m}^2$ et $\text{hsp} > 2,40 \text{ m}$). □ □ □
- 2 Le diamètre des pales de l'appareil est supérieur à 1,32 m (52 pouces). □ □ □

CHOIX DES APPAREILS

- 3 La puissance absorbée à vitesse max est inférieure à 70 W (hors éclairage) □ □ □
- 4 Les pales de l'appareil sont non métalliques. □ □ □
- 5 L'appareil est équipé d'une platine d'ancrage avec rotule supportant le bloc-moteur. □ □ □

📄 PRÉPARATION DE CHANTIER

IMPLANTATION

- 6 La hauteur sous pale est comprise entre 2,20 m (Antilles-Guyane) - 2,30 m (Océan indien) et 3,00 m. □ □ □
- 7 La distance pales / plafond est supérieure ou égale à 20 cm. □ □ □
- 8 Dans le cas d'un appareil unique, l'axe du brasseur d'air est situé à proximité du centre de la pièce ou positionné au dessus des occupants habituels. □ □ □
- 9 Il n'y a pas d'obstacle (mobilier, porte, fenêtre en position ouverte...) à moins de 50 cm du bout des pales. □ □ □

🔧 TRAVAUX

COMPATIBILITÉ DU SUPPORT

- 10 Le support (plafond ou faux plafond) est compatible ou renforcé le cas échéant. □ □ □
- 11 La platine est ancrée sur la structure porteuse du bâtiment (charpente ou dalle). □ □ □

FIXATION

- 12 La fixation de la platine au plafond est durable et parasismique par au moins 2 points d'ancrage. □ □ □
- 13 Les visseries sont compatibles avec la nature du support. □ □ □
- 14 Un 3^e point d'ancrage relié à un câble antichute est présent pour les zones sismiques. □ □ □

AXE MOTEUR

- 15 L'axe moteur est vertical et monté sur rotule. □ □ □

CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

- 16** Le raccordement électrique est réalisé sur une attente électrique existante conforme NF C15-100 (circuit éclairage). ☐ ☐ ☐
- 17** Le raccordement électrique est réalisé sur un circuit dédié à la ventilation et conforme NF C15-100 (circuit protégé au TGBT). ☐ ☐ ☐

ECLAIRAGE

- 18** L'éclairage intégré à l'appareil ne dépasse pas 10 W, avec une efficacité supérieure à 90 lumens/W. ☐ ☐ ☐
- 18 BIS** L'éclairage artificiel de la pièce n'a pas d'interférences avec le brasseur d'air. ☐ ☐ ☐

MISE EN SERVICE & RÉCEPTION**COMMANDES**

- 19** Une télécommande est présente dans la pièce, sur support fixé à hauteur accessible. ☐ ☐ ☐
- 20** Une commande murale (variateur) est présente, fonctionnelle et ergonomique. ☐ ☐ ☐

ESSAI FONCTIONNEL

- 21** Le sens de rotation est en mode tropical : il génère un flux vertical de haut en bas sous l'appareil. ☐ ☐ ☐
- 22** On ne détecte pas de vibrations à basse vitesse. ☐ ☐ ☐
- 23** On ne détecte pas de vibrations à vitesse maxi. ☐ ☐ ☐
- 24** Les nuisances acoustiques sont imperceptibles à 50 % de la Vmax. ☐ ☐ ☐

DOCUMENTATION

- 25** Les consignes de réglage sont explicites ou une notice de fonctionnement est présente. ☐ ☐ ☐
- 26** Les informations de garantie, de SAV, et un contact pour dépannage ont été transmises. ☐ ☐ ☐
- 27** La présente fiche d'autocontrôle est signée et conservée dans le dossier client. ☐ ☐ ☐

Commentaires

Point N° :
.....

Point N° :
.....

Point N° :
.....

Point N° :
.....

Point N° :
.....

Point N° :
.....

Retrouvez l'ensemble des
fiches d'autocontrôle sur :
www.pergola-outremer.fr/ressource/

